



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RECTORAT DE BORDEAUX
DAREIC
5 RUE JOSEPH DE CARAYON-LATOUR
BP 935 – 33060 BORDEAUX CEDEX
TEL. : 05 57 57 35 37
Fax : 05 57 57 35 02
ce.relint@ac-bordeaux.fr

AVIS DE DEPART A L'ETRANGER INDIVIDUEL / COLLECTIF

■ ECOLE :

VILLE

■ TELEPHONE :

■ PAYS DE DESTINATION :

VILLE(S) VISITEE(S)

Echange – Si appariement, date de l'homologation :

Voyage collectif

Le cas échéant,
établissement partenaire

Nom :
Ville :

■ DATE DU SEJOUR :

du

au

■ MOYEN DE TRANSPORT :

■ MODE D'HEBERGEMENT :

■ NOMBRE D'ELEVES CONCERNES :

■ NIVEAU DE CLASSE DES PARTICIPANTS :

■ NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DU VOYAGE :

>NOM :

QUALITE :

■ AUTRES ACCOMPAGNATEURS :

>NOM :

QUALITE :

>NOM :

QUALITE :

>NOM :

QUALITE :

■ RESUME DU PROJET PEDAGOGIQUE (JOINDRE UN PROGRAMME DU VOYAGE)

(Avant le déplacement, il convient :

- d'assurer au préalable l'information des parents ;

- de respecter les recommandations émises par le ministère des affaires étrangères et européennes

(www.diplomatie.gouv.fr – rubrique « conseils aux voyageurs ») ;

- de rédiger avant le départ un protocole d'action pour faire face à toute difficulté survenant à l'étranger durant le déplacement.

Autorisation écrite des parents : de par sa signature, le chef d'établissement certifie qu'il est en possession de ces autorisations qui portent mention du transport utilisé.

Fait à

le / /

Le directeur de l'école